



Guide d'enseignement

Urologie

Neurostimulateur sacré

Description

Le neurostimulateur est un appareil implantable qui génère de faibles impulsions électriques. Celles-ci sont transmises à une électrode située près des nerfs sacrés. Le but est d'améliorer vos troubles urinaires ou fécaux. Ce traitement se fait généralement en 2 étapes :

1. La phase d'essai
2. La phase d'implantation permanente

Qu'est-ce que la phase d'essai?

La phase d'essai sert à vérifier si le traitement fonctionne bien pour vous.

Une fine électrode est placée dans le bas du dos, près des nerfs sacrés qui contrôlent la vessie et les intestins. Elle est reliée à un petit appareil externe, appelé neurostimulateur qui envoie de légères stimulations.

L'installation se fait au Centre de référence en santé pelvienne du CHUL. Après l'installation, vous retournez à la maison avec une ceinture pour porter le neurostimulateur. Vous aurez aussi un programmeur qui ressemble à un téléphone cellulaire pour ajuster l'intensité de la stimulation. Apportez le programmeur chargé à vos rendez-vous.

L'essai dure de **5 à 15 jours**. Remplissez chaque jour le calendrier mictionnel ou fécal qui vous a été remis pendant toute la durée de l'essai. Un membre de l'équipe de soin vous appellera à quelques reprises durant l'essai pour faire le suivi.

Comment se déroule l'implantation permanente?

À la phase permanente, le neurostimulateur est placé sous la peau, dans le bas du dos. La chirurgie se fait au bloc opératoire. Elle dure environ de 30 minutes à 1 heure. Vous retournez à la maison la journée même. Dans certains cas, l'implantation permanente se fait en 2 moments différents :

1. Implantation de l'électrode permanente;
2. Implantation du neurostimulateur interne.

Votre médecin spécialiste discutera avec vous de la meilleure approche. Tant que vous avez un neurostimulateur externe, continuez de suivre les conseils qui s'y rapportent.

Vivre avec un neurostimulateur

- Éteignez votre neurostimulateur avant une chirurgie ou un examen tel que : IRM, radiothérapie, ultrasons, laser, TENS, radiofréquence.
- Évitez les mouvements brusques et répétitifs qui pourraient endommager le neurostimulateur.
- Lors de rendez-vous avec un professionnel de la santé, mentionnez que vous portez un neurostimulateur. Présentez la carte d'identification qui vous a été remise à l'implantation.
- Évitez de coller votre neurostimulateur ou votre programmeur sur d'autres appareils qui créent des ondes. La plupart des appareils domestiques (cellulaire, tablette, ordinateur, micro-onde, télévision) sont sécuritaires si vous gardez une distance d'au moins 15 cm.
- Apportez votre programmeur et la carte d'identification de votre neurostimulateur à tous vos rendez-vous médicaux.

Quels sont les conseils avec un neurostimulateur externe (temporaire)?

- Pansement : Au besoin, ajoutez d'autres pansements par-dessus celui que vous avez déjà s'il se décolle. Ne retirez pas le pansement déjà en place.

- Hygiène : Lavez-vous avec une débarbouillette pour garder vos pansements secs en tout temps. **Ne prenez pas de bain ni de douche.**
- Activité aquatique : Pas de baignade (spa, piscine, lac, etc.)
- Pour éviter le déplacement de l'électrode, évitez :
 - les vêtements et sous-vêtements ajustés;
 - de vous pencher;
 - les mouvements brusques et répétitifs.
- La stimulation doit rester confortable et agréable. Vous pouvez ajuster la stimulation avec le programmeur.

Pour toutes questions, contactez une infirmière du **Centre de référence en santé pelvienne** du lundi au vendredi entre 8h et 16h au **418-525-4444 poste 46479**.

Quels sont les conseils après l'implantation du neurostimulateur interne (permanent)?

- Plaie et pansement :
 - Retirer votre pansement **2 jours** après la chirurgie. S'il y a un écoulement, mettez un nouveau pansement chaque jour.
 - Les agrafes ou points de suture seront retirés **7 à 10 jours après**.
- Hygiène :
 - Douche : Attendez d'avoir enlevé les pansements.
 - Bain : Attendez au moins **7 jours** ou plus si un écoulement persiste.
- Reprise des activités : Attendez **8 semaines** avant de :
 - soulever des poids de plus de 10 livres (enfants, sacs d'épicerie, etc.);
 - vous pencher;
 - vous baigner (spa, piscine, lac, etc.).
 - Par la suite, reprenez vos activités progressivement.

Vous aurez un rendez-vous avec votre médecin spécialiste **4 à 6 semaines** après.

Quoi surveiller après la chirurgie?

Si la stimulation devient désagréable ou si elle n'est pas ressentie au bon endroit malgré vos tentatives d'ajustement, éteignez votre neurostimulateur et contactez une

infirmière du Centre de référence en santé pelvienne du lundi au vendredi entre 8h et 16h au 418-525-4444 poste 46479.

Appelez Info-Santé (811) ou présentez-vous à l'urgence si vous avez l'un des signes suivants en dehors des heures d'ouverture du Centre de référence en santé pelvienne :

Changement de votre plaie :

- Rougeur qui augmente
- Gonflement
- Pus qui coule
- Douleur
- Chaleur
- Beaucoup de sang sur vos pansements

Fièvre :

- Adulte de moins de 65 ans : 38,5°C et plus
- Adulte de 65 ans et plus : 37,8°C et plus

Nausées ou vomissements :

- Vous êtes incapable de boire ni de manger
- Vous vomissez beaucoup

Difficulté à aller à la toilette :

- Vous avez une sensation de brûlure quand vous urinez
- Vous avez de la difficulté ou vous ne pouvez pas uriner

Signes d'un caillot de sang :

- Rougeur, chaleur, enflure ou douleur à une jambe qui augmente à la marche.
- Souffle court ou difficulté à respirer
- Douleur à la poitrine

Notes personnelles :

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 10 avril 2026. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.



Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2020. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.